

de 30 à 35 millions de piastres à l'établissement des soldats sur des terres et refuse d'accorder un seul sou d'aide aux vétérans qui voudraient se livrer à la pêche, à l'industrie fruitière, etc. Une pareille attitude de la part du Gouvernement exige évidemment certaines explications.

Il ne sert de rien de ressasser le passé. Cependant, le Gouvernement aurait pu, suivant moi, faire preuve d'un peu plus de prévoyance relativement à la situation financière du pays et consacrer de plus fortes sommes à la restauration des vétérans dans la vie civile, de façon à donner au problème une meilleure solution qu'il ne l'a fait.

Pour ne citer qu'un exemple, prenons les crédits qu'il a affectés à l'œuvre de la réfection des grandes routes. Il est très désirable de construire de bon chemins, si nous avons l'argent nécessaire à cette fin; cependant, nous sortons à peine des affres d'une guerre affreuse, de sorte que le Gouvernement aurait bien pu attendre encore une couple d'années avant de mettre son programme de voirie à exécution. Il aurait agi sagement en consacrant ces 20 millions de piastres qu'il accorde aux provinces à faire face aux demandes et aux besoins des vétérans de la grande guerre.

La diffusion de l'enseignement professionnel est aussi une excellente réforme; cependant, le Canada s'en est passé depuis un demi-siècle. Or, cette année, le Gouvernement a affecté une somme de 20 millions à la diffusion de l'enseignement professionnel, bien que nous n'ayons jamais rien fait en ce sens depuis la confédération.

Pour ma part, monsieur l'Orateur, s'il s'agit de faire un choix entre les intérêts des vétérans et l'enseignement professionnel, je suis d'avis que nous aurions dû laisser les choses en l'état où elles sont depuis cinquante ans pour consacrer ces millions à l'œuvre de réintégration de nos soldats dans la vie civile. Le projet de construire des habitations ouvrières est magnifique, du moment que nous avons des fonds de reste à affecter à cette œuvre. Cependant, si nous devons choisir entre le soulagement des besoins pressants et sans cesse grandissants de nos héros de la grande guerre et l'exécution de ce programme, je n'en suis plus. En vertu du plan adopté, le Gouvernement accorde des subventions aux provinces, qui prêteront à leur tour des fonds aux municipalités à un faible taux d'intérêt aux fins d'aider des gens qui n'ont jamais senti l'odeur de la poudre et n'ont pas pris la moindre part à la dernière guerre, à se construire des

maisons. Pour moi, le Gouvernement aurait fait preuve d'une plus grande sagacité s'il avait gardé ces sommes pour les affecter à la réintégration des vétérans dans la vie civile.

Si tout l'argent devait servir à la construction de maisons pour le logement de soldats, la question serait différente, mais il n'en est pas ainsi; cet argent échappe entièrement au contrôle du Gouvernement pour passer aux mains des autorités provinciales. Quiconque observe les conditions imposées par les autorités provinciales et municipales peut obtenir des emprunts imputables sur ce crédit. Ce ne sont là que quelques faits qui tendent à établir que nous aurions pu être plus économes et voir plus loin dans cette dépense de deniers. Nous aurions eu, aujourd'hui, un montant d'argent beaucoup plus considérable à notre disposition pour régler cette question très urgente, et nous nous serions aussi trouvés en état de dire aux soldats: "Nous avons l'argent qu'il vous faut et s'il y a motif suffisant, nous vous le donnerons." Au lieu de cela, nous sommes dans la nécessité de dire: "Vous avez besoin de cet argent que vous avez raison d'espérer, mais nous n'avons pas les sommes requises." Je fais donc observer que cette somme de 40 millions, bien que considérable, ne suffira pas d'après les indications que le ministre nous a fournies, à satisfaire aux demandes qu'on nous adresse, à la suite des représentations de l'association des vétérans de la grande guerre et de la preuve soumise au comité. Quoi qu'il en soit, nous n'avons qu'une chose à faire: accepter les conditions. C'est ce qu'a fait la très grande majorité des membres de la Chambre, indiquant évidemment par leur vote qu'ils étaient parfaitement satisfaits des mesures prises en faveur du soldat libéré. Ce fut pour moi un désappointement.

Nous avons entendu, hier, plusieurs députés parler en termes très énergiques et fort éloquents pour demander qu'on fasse quelque chose pour le soldat. Il m'a fait peine de constater qu'il y a évidemment des raisons plus puissantes que celles avancées par les soldats et des choses plus importantes que les besoins de ces soldats, surtout comme influence sur le résultat des élections.

Le ministre de l'Immigration et de la Colonisation n'a qu'à sortir son vieux mousquet et qu'à dire: Voyez donc, soldats, il n'existe qu'un remède à tout cela. S'il se manifeste le moindre signe de faiblesse parmi nos partisans, nous avons un truc qui vous ramènera à la raison, nous démission-